

France Télécom: les volontaires au départ se font plus rares

Depuis plusieurs années, France Télécom, comme ses concurrents européens, s'est engagé dans une cure d'amaigrissement importante. Entre 2006 et 2008, l'opérateur historique français entend se séparer de 18% de son effectif, soit 22.000 salariés en France.

Le groupe a souligné qu'une grande partie de ces départs doit se faire de façon naturelle (exemple : départs à la retraite). Dans le même temps, le groupe a promis des mesures d'incitation et d'accompagnement pour les autres : reconversion dans la Fonction publique pour les fonctionnaires du groupe, pilotage d'un projet professionnel...

Selon *la Tribune*, 9.400 salariés sont déjà partis. Mais pour les autres, 12.600 personnes, la chose semble plus compliquée. D'ailleurs, le quotidien souligne que les syndicats commencent à grogner. Selon eux, certaines pratiques de l'opérateur auraient conduit à des départs forcés.

Certains employés refusant les propositions de France Télécom seraient par exemple menacés de mutation, révèle le quotidien citant le cas d'un salarié.

Pour autant, la direction de l'opérateur est confiante. Les transferts vers la Fonction publique devraient concerner 1.500 personnes en 2008. Un millier de projets d'essaimage sont prévus pour la même date. Les autres s'orienteront entre le CFC (Congé de fin de carrière), la retraite, le temps partiel ou la démission. A moins que d'ici là, les syndicats remontent une fois encore au créneau.